



LES COMOTTES
AGRIVOLTAÏSME

Lettre d'information n°6 - Février 2021

Projet d'agrivoltaïsme Les Comottes

ÉDITO

« Chères habitantes, chers habitants des communes de Channay et Nicey,

L'ensemble du collectif d'agriculteurs, Total Quadran et l'équipe concertation de Mazars vous remercient pour votre engagement et votre participation aux différents événements de concertation de l'année 2020. Grâce à vous, nous avons remporté un Trophée de la Participation et de la Concertation en novembre dernier ! La concertation se poursuit en 2021, **à bientôt, et bonne lecture !**»

ACTUALITÉS



En réponse à votre souhait de pouvoir bénéficier de retombées, nous vous annonçons que les habitants de Channay et de Nicey pourront prétendre à un tarif préférentiel dans le cadre du contrat vert (électricité d'origine renouvelables).

Sophie HARGE, société Total Quadran,
agence Bourgogne Franche-Comté



Nous avons toujours souhaité que Les Comottes devienne un projet collectif au bénéfice de tous. C'est pourquoi de nouveaux agriculteurs ont rejoint le collectif : Hubert et Michelle COLLIN, Gérard et Fabien DUMAIRE ainsi que Bruno MEAN. Nous sommes ravis de voir ce projet devenir un véritable projet de territoire !

Jean-Philippe DELACRE, représentant du collectif des
agriculteurs à l'origine du projet.



LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS :

*Nous vous donnons rendez-vous le **25 mars 2021** pour un nouvel atelier de co-construction autour des retombées pour le territoire ! **Laure VERHAEGHE** de Lendosphère (plateforme spécialisée dans le financement participatif) vous expliquera le fonctionnement de la plateforme. Retrouvez les modalités de participation au dos de cette lettre.

*Sous réserves des annonces gouvernementales

UN DEMONSTRATEUR, POURQUOI FAIRE ?

Sur une surface clôturée de 4,6ha, un démonstrateur de la technologie Next2Sun d'une capacité de quelques kilowatts sera installé sur la zone dédiée à l'innovation. Les agriculteurs pourront y tester les cultures envisagées, ils commenceront par des grandes cultures ainsi que de la lavande. Une zone témoin permettra de constater les différences entre les cultures entre les rangées de panneaux et les cultures sans panneaux.

L'inauguration aura lieu courant de l'année 2021, les participants de l'atelier du 17 décembre 2020 ont proposé différents formats. Nous reviendrons rapidement vers vous pour vous convier à cet événement que nous voulons convivial et riche en partage !



Nouvelle carte de la zone d'études, incluant l'extension et la zone du démonstrateur



Le démonstrateur sera l'occasion d'enclencher les premières retombées pour le territoire par la mise en place d'un financement participatif !

LES RETOMBEES POUR LE TERRITOIRE

Un financement participatif à hauteur de 50 000 euros sera proposé aux habitants de Channay et de Nicey pour financer le démonstrateur. Un financement participatif ainsi qu'un investissement participatif seront également proposés aux habitants pour le projet Les Comottes.

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF, QU'EST-CE QUE C'EST ?

En permettant à tout un chacun de participer à ce projet, Total Quadran entend redistribuer sur le territoire d'implantation une partie des richesses produites par l'installation photovoltaïque, afin que les habitants puissent bénéficier des retombées économiques.

C'est ainsi l'opportunité pour chaque citoyen de s'investir à son échelle dans le développement des énergies renouvelables, en contribuant collectivement et directement à la réussite de la transition énergétique du territoire.

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF, DANS LE CADRE DU DÉMONSTRATEUR



Via la plateforme Lendosphère Sophie HARGE fera des permanences en mairie pour vous accompagner



Au printemps 2021, avant la mise en service du démonstrateur



5%/an, taux d'intérêt annuel garanti



50 000€, objectif de collecte



5 ans

L'INVESTISSEMENT PARTICIPATIF, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'investissement participatif permet quant à lui, d'entrer au capital ou d'abonder les fonds propres. Il est possible pour les citoyens de se regrouper en clubs d'investissement.

Il permet à chacun d'avoir accès à tous les aspects du projet, dans le cadre des assemblées générales annuelles.

Celui-ci aura lieu 6 mois avant la mise en service de la centrale et durera jusqu'au démantèlement de la centrale (minimum 30 ans, des départs anticipés peuvent être réalisés).

Pour en savoir plus sur le financement et l'investissement participatif, nous vous donnons rendez-vous le 25 mars 2021.



LE RETOUR DES PARTICIPANTS À L'ATELIER DU 17 DECEMBRE 2020

« J'ai pu me rendre à l'atelier du 17 décembre 2020. Je souhaite que les engagements pris par les porteurs du projet se concrétisent. J'espère que ce projet profitera aux habitants de Channay et à notre environnement naturel, en particulier pour replanter des arbres d'essences diverses pour sauvegarder la nature. Et pourquoi pas développer l'agriculture biologique ! »

Mme SYLVIA ARCOS SCHMIDT,
habitante de Channay

« Les ateliers de concertation nous permettent de suivre le développement du projet mais également de comprendre celui-ci. Chaque événement nous permet de devenir un acteur du projet Les Comottes, notamment grâce à la dynamique de co-construction mise en œuvre depuis plus d'un an sur les retombées pour nos communes. En décembre dernier, nous avons appris que les habitants pourront également bénéficier de retombées dès 2021 à travers le financement participatif ! »

M. Patrice LAMY,
habitant de Nicey

ATELIER DE CO-CONSTRUCTION N°3*

Le jeudi 25 mars 2021

2 sessions :

- de 14h00 à 15h30
- de 16h00 à 17h30

À la salle communale de Nicey

*Sous réverses des décisions gouvernementales

Afin d'organiser au mieux l'atelier, merci de vous inscrire via la plateforme participative du projet : **WWW.PROJET-COMOTTES.FR**



Ou en informant : **Ophélie JOVELIN**
(équipe concertation de Mazars) :

07 61 58 56 91 - ophelie.jovelin@mazars.fr



Jean-Philippe DELACRE
Représentant du collectif des
agriculteurs à l'origine du projet

Sophie HARGÉ
Chef de projet
contact.dijon@quadran.fr

Ophélie JOVELIN
Consultante Mazars
ophelie.jovelin@mazars.fr

mazars